



Le Bachelor « Manager des Ressources Humaines » avec spécialisation au choix (Paie ou QVCT), c'est quoi ?

Ce Bachelor vous prépare au métier de **Responsable des Ressources Humaines** et vous permet de vous **spécialiser en Paie ou QVCT**, le titulaire du Bachelor est en mesure de **gérer et coordonner** au quotidien les ressources humaines d'une organisation.

Il sera capable de :

- Gérer les ressources humaines d'une organisation
- Gérer les emplois et les compétences
- Gérer complètement les paies des salariés
- Contribuer à la QVCT

Quel programme ?

Durée : 1 an de formation en alternance.

Compétences visées

- Bloc 1 : Conduire un projet RSE dans le cadre de la stratégie RH
- Bloc 2 : Coordonner la rémunération et la paie
- Bloc 3 : Superviser l'administration du personnel
- Bloc 4 : Piloter le développement des compétences

• Spécialisation au choix :

- ▶ Responsable de Paie
- ▶ Responsable QVCT (*Qualité de Vie et Conditions de Travail*)

Modalités d'évaluation et validation du diplôme : Les modalités d'évaluation des compétences revêtent d'une double typologie :

Tout au long du cursus, le candidat sera évalué en **contrôle continu**, lors de plusieurs évaluations (orales et écrites). À cela s'associe une **évaluation finale certificative pour chaque bloc** (Études de cas, cas pratiques, mises en situation professionnelle, rédactions de dossiers et soutenances orales).

L'obtention de chaque bloc de compétence fait l'objet de la délivrance d'un **certificat de compétence**. La validation de l'ensemble des blocs de compétences permet la délivrance de la certification

Alternance : l'alternant effectue sa formation en **contrat de professionnalisation** ou en **d'apprentissage**. Le **rythme hebdomadaire de la formation** est d'1 jour en centre de formation et 4 jours en entreprise. Dans l'année, auront également lieu **6 semaines complètes non consécutives** de séminaire en centre.

Avec un statut de **salarié**, l'alternant est rémunéré entre **27% et 100 % du SMIC** selon son âge, son contrat et son diplôme (sauf SMC plus favorable au salarié). La formation est prise en charge par l'entreprise ou son OPCO. Elle est donc **gratuite** pour l'alternant.

Quels débouchés ?

Poursuite d'études

- Master à dominante RH ou Management

Insertions professionnelles

- Responsable RH
- Chargé RH
- Gestionnaire de Paie
- Responsable QVT

Quel profil ?

Être titulaire d'un **Bac +2**, d'un Titre de Niveau VI tertiaire à dominante comptable ou managériale

L'admission du candidat se fera après **étude du dossier**¹ complet et **entretien individuel**.

Les candidatures peuvent être déposées dès le mois de janvier et au plus tard le 31 août.

Attention : le nombre de place étant limité, il est préférable de déposer votre dossier le plus tôt possible.

Le candidat devra recevoir un avis favorable de la **commission d'admission**.

¹ Inscription en ligne sur le site internet



NOS ATOUTS

- **Accessible aux PSH** (Personnes en Situation de Handicap - nous contacter)
- Une formation **professionnalisante** reconnue par l'État et soutenue par **IFOCOP** et le **Collège de Paris**
- Des classes à **effectifs réduits** facilitant l'apprentissage et le **suivi personnalisé** des alternants
- Des **ordinateurs portables** mis à disposition des étudiants à l'arrivée en formation
- Une équipe d'intervenants composée de **professeurs certifiés** et de **professionnels** de la filière
- Un **suivi régulier** de la part des formateurs en **collaboration** avec le tuteur de l'entreprise
- La possibilité de valider la **CERTIFICATION VOLTAIRE**